

MEMBRE DU CHSCT

AE-CHST-01

PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne ayant à participer au fonctionnement, ou exercer des fonctions de représentant au sein du CHSCT et/ou DP. Pratiquer la méthodologie d'analyse de risques professionnels et d'analyse d'incident/accident.

OBJECTIFS :

- Connaître les principales prescriptions réglementaires du code du travail (et autres textes spécifiques) et missions d'un CHSCT.
- Savoir identifier les risques et analyser une situation de travail.

CONTENU DU STAGE

Nouvelle codification Code du Travail

Cadre de référence réglementaire et légal

- Organisation de la Prévention en France
- Principes généraux de Prévention
- Définition de l'accident du travail, de la maladie professionnelle
- Règles de responsabilité civile et pénale

Le comité d'hygiène, sécurité et des conditions de travail

- Composition
- Missions
- Fonctionnement
- Droits et devoirs
- Rôle des représentants du personnel et de la Direction
- Les acteurs internes et externes de la prévention

La gestion de la prévention

- L'analyse des résultats sécurité
- Le bilan annuel et le programme annuel d'actions

Le phénomène accident

- Défaillance du système de production
- Méthodes d'analyse et de recherche causal
- Conduite de réunion, rédaction et exploitation du compte rendu
- Indicateurs de sécurité, gestion du risque

Analyse du risque et démarche de prévention

- Analyse et traitement des risques (élimination, protection, etc.)
- Intégration de la prévention de la conception à la réalisation
- Les axes de prévention :
 - techniques (protections collectives et individuelles)
 - humains (sensibilisation, formation, implication)
 - organisationnels (choix de structures, plans d'actions)
 - communication et animation de la prévention

Notions d'ergonomie

- Définition et champs d'action
- Analyse de l'activité de travail
- Éléments pour l'étude de postes et des situations de travail

CONDITIONS

Durée

3 jours

Coût

Voir grille tarifaire
(Inter uniquement)

Dates & lieux

Nous consulter

